



### BLASON :

Créé par la commune dans les années 1980.

« D'azur, à une fasce accompagnée en chef de deux quintefeuilles penchées vers leurs angles respectifs et en pointe d'une fleurdelys, le tout d'or. »

### TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Ante" devant et "Uculus" l'oeil. Andouillé est le lieu où la vue est occultée par quelque chose. Il s'agit ici des monts environnants que sont la Saudraie, Crennes et le Lattan.

## ANDOUILLÉ

### EXPLICATIONS :

La commune a repris simplement le blason relevé dans l'Armorial Monumental de la Mayenne de l'Abbé ANGOT dans son texte sur Andouillé. Ce blason, indique l'auteur, est relevé sur la façade d'une maison au nord de l'église. Il précise qu'il est d'une famille inconnu et émet des réserves quand au dessin des quintefeuilles.

Il s'agit d'une mauvaise interprétation des armes de la famille de Péan du Chesnay, famille très répandue sur Le Mans et ayant essaimé un peu partout dans le Maine.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

### BLASON ORIGINAL :



**C'EST LE BLASON RÉCUPÉRÉ TEL QUEL DANS L'ARMORIAL MONUMENTAL DE L'ABBÉ ANGOT, ARTICLE ANDOUILLÉ, PAGE 10, 1913. L'AUTEUR N'AYANT PAS SU IDENTIFIER CLAIREMENT LE DESSIN A PRODUIT UN BLASON TOTALEMENT INÉDIT, CE QUI PERMET À LA COMMUNE DE L'UTILISER LIBREMENT PUISQU'IL NE CORRESPOND À AUCUNE FAMILLE SEIGNEURIALE.**

### PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

La forme de l'écu n'est pas bonne. Depuis le 15<sup>e</sup> siècle et confirmé au 17<sup>e</sup> siècle, l'écu est un rectangle de huit bandes et sept colonnes avec une pointe. Malgré ce changement de forme, rendu obligatoire pour dessiner correctement les écartelés et autre divisions plus nombreuses de l'écu, il se trouve encore des « héraldistes » qui utilisent la forme ancienne, venant troubler les néophytes qui finissent par ne plus rien comprendre. La consultation des armoriaux de l'Ancien Régime (De Bara (1570), De la Planche, Beaudeau, Menestrier, d'Hozier, Gastelier-de-la-Tour ...) ou des héraldistes du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle (Traversier, Girault-de-Saint-Fargeau, Tailhades, Gheusi, Rietstap ...) démontre parfaitement que l'écu n'est plus triangulaire depuis longtemps.

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la fasce, les quintefeuilles et la fleurdelys.

La première observation, et non des moindres, est que dans aucun des armoriaux de d'Hozier on ne retrouve ce dessin, nulle part en France ; il est donc très probable que l'Abbé ANGOT fasse une erreur de lecture.

En faisant des recherches personnelles j'ai retrouvé le dit blason qui est toujours visible sur la façade à l'étage du magasin « Perle d'eau », rue de la Poste. Effectivement, comme l'indique l'Abbé ANGOT, le dessin est altéré et il faut procéder à un traitement informatique pour y voir un peu plus clair ; c'est l'image suivante :



En haut on voit bien qu'il ne peut s'agir de quintefeuilles ; d'ailleurs le dessin de l'Abbé ANGOT qui les avait penché (Ce qui est peu compatible avec les règles héraldiques) montre bien un trouble sur ce que devaient être ces motifs ; il le dit d'ailleurs lui-même. Si on regarde bien on voit qu'il s'agit d'un motif avec six pointes avec un rond au centre ; il s'agit donc de molettes d'éperon. Au centre on a bien une fasce.

En bas il ne s'agit pas d'une fleurdelys mais d'un motif floral réparti sur trois tiges.

En compulsant les deux volumes de TOURS, dont dépend la Mayenne d'aujourd'hui, de l'Armorial Général de France de d'HOZIER on trouve dans le tome 1, volume 33, page 194 le blason de Jean Péan du Chesnay qui est le suivant : « D'azur, à une fasce accompagné en chef de deux molettes d'éperon et en pointe d'un faisceau de trois épis de blé, le tout d'or », ce qui correspond exactement au blason mystère.

### ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Andouillé reprend les armes de la famille de Péan du Chesnay qui sont les suivantes :



### HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Andouillé n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.